

<p style="text-align: center;">CDF 2019 tour 2 Règlement des rencontres</p>

Les joueurs en activité professionnelle sont prioritaires pour fixer l'heure des rencontres.

Si la distance séparant le club d'inscription des équipes est inférieure à 60 km, l'équipe qui reçoit fixe le lieu de rencontre.

Si la distance séparant les clubs d'inscription est supérieure à 60 km, ces équipes doivent trouver un lieu de match à mi-distance à défaut d'autre accord.

Faute d'accord, un lieu, une date et un horaire de rencontre seront fixés par le Directeur des Compétitions. (le club choisi par le comité devra être averti par les équipes de leur venue).

Un club recevant des équipes pourra demander un droit de table de 12 €.

Le gagnant du match doit inscrire le résultat sur le site de la FFB.

Les forfaits doivent être signifiés par écrit, mail ou sms avec une copie au Directeur des Compétitions.
